

Assemblée Générale de la SOCE du 10 décembre 2017

Cette assemblée est un peu particulière, car à la suite de la validation des nouveaux statuts de notre association il fallait procéder à l'élection du président, des vice-présidents, du trésorier et du secrétaire. A cause de l'importance nouvelle de cette réunion de nombreux gadzarts étaient présents.

Voici le déroulement de la séance.

Mignot CI 60 président de la commission électorale informe de la démarche suivie pour préparer cette élection interne.

La commission électorale avait pour mission de définir le processus électoral avec comme objectif prioritaire que la structure de gouvernance de la SOCE soit mise en place avant la fin de l'année 2017.

Les votants sont tous les gadzarts à jour de leur cotisation à fin 2016.

Le vote électronique a été autorisé seulement pour les gadzarts à l'étranger hors de l'Europe.

Chaque votant potentiel a reçu un document permettant de voter par correspondance ou au cours de cette assemblée générale.

Pour atteindre cet objectif la commission électorale a organisé 12 réunions hebdomadaires du 22 septembre au 6 décembre. Elle a fait appel aux candidatures et a validé la liste des candidats.

Elle a envoyé 8 newsletters à l'ensemble des électeurs pour les informer de l'avancement des travaux. Il est diffusé une vidéo de présentation des différents candidats qui postulent pour occuper une fonction.

Million Rousseau CI 70 VP finance présente ensuite le budget 2018

Un tableau établit un comparatif entre les réalisations 2016, la prévision et la réalisation 2017 et le projet de budget pour 2018.

Il est prévu pour l'année prochaine un déficit de 385 k€.

Les projets étant maintenant séparés de l'exploitation, le détail financier des projets apparaît à part. Actuellement cela ne concerne que AM Accélération dont le budget annuel de 500 k€ et reconduit.

Les ressources et dépenses sont présentées et analysées par pôle : communauté, projets et international, carrières...

Les cotisations participent à hauteur de 29 % des ressources.

Pour 2018 les cotisations sont inchangées à 95 € à taux plein. Les jeunes promos bénéficient d'un taux réduit.

Après plusieurs interpellations Million Rousseau précise que le projet de budget reflète les décisions prises par la gouvernance de la SOCE. Ces décisions pourront être revues par la nouvelle équipe et le futur conseil d'administration. Mais dit-il, il faut bien démarrer l'année 2018 sur une base solide sachant que la majorité des montants sont des budgets de fonctionnement normal plus que d'augmentation ou de sujets exceptionnels.

Le budget est adopté.

Poinsot évoque l'élection au conseil d'administration

Une liste de candidats aux différents postes est remise à chaque participant à l'AG. Il s'agit de valider les candidats proposés par les différents collèges : JP, les DP, les groupes professionnels, les DSC, les carrés...

Cette liste doit être validée par chaque participant et remise dans une urne à la fin de l'AG.

Mouvement de sociétaires : on note :

Admissions	7
Réadmissions	13
Décès	49
Radiations	678 qui n'ont pas payé leur cotisation depuis 2014 malgré de nombreux rappels

Effectifs :

À la dernière AG il y avait 28428 sociétaires

L'effectif actuel devient 27723 auquel il faut ajouter

1681 membres associés, 3487 membres juniors (élève) et 155 issus des filières pédagogiques

Le nouvel effectif est donc de 33046 qui se répartit ainsi :

14544 à plein tarif

7798 jeune promos

5281 membres à vie

Mignot présente les résultats de l'élection

Il y a eu 8795 votants soit 36 % du corps électoral. Il considère cette participation comme une excellente mobilisation des camarades.

Voici les élus :

- Secrétaire	Corentin Lallet	Ch 214
- Trésorier	Didier Bordet	CI 76
- Projets et international	Philippe Claret	Ai 78
- Formation industrie	Eric Le Roy	An 85
- Communauté	Pierre Buono	CI 75
- Président	Jean Marie Vigroux	Bo 74

Le nouveau président élu remercie le président de la commission électorale ainsi que tous les membres de cette commission pour le travail accompli qui s'est traduit par une forte participation.

L'objectif essentiel est d'établir un dialogue entre la SOCE et l'école, de défendre notre formation en apportant un soutien aux élèves et en adaptant la pédagogie aux enjeux des nouvelles technologies.

Je serai à l'écoute, juste et je défendrai la transparence et la clarté des actions. La priorité est la défense de nos valeurs. La tradition est une valeur ajoutée à notre formation.

Je suis conscient de la responsabilité du président et du bureau. Il faut regarder vers l'avenir et rassembler la communauté.

Soyons fiers d'être gadzarts !

René Brouillet CI 52